

Joëlle OHANESSIAN  
197, Chemin de la Bergerie  
83230.BORMES les MIMOSAS.

Monsieur SCHWEITZER

Président de la HALDE  
Mesdames et Messieurs les  
Membres de la commission  
11 rue St Georges  
75009.PARIS.

Monsieur,

Fidèles à leur responsabilité et conscients des dangers pour les droits de l'homme, en particulier, de la femme, que représente le port du foulard (voile islamique), les enseignants, soutenus par leur hiérarchie, ont refusé que des femmes voilées participent à l'accompagnement scolaire lors de sorties.

Or, niant les lois de la République française et la laïcité qui confère le ciment intégratif de notre société et l'assurance d'un vivre ensemble en toute égalité, ces personnes voilées ont, en toute illégalité protesté auprès de la HALDE pour discrimination.

La réponse de la HALDE, discréditant la position des enseignants est une insulte :

- à notre histoire (la laïcité a été acquise après les guerres de religions, de multiples combats et souffrances pour obtenir la liberté de pensée et le droit d'exister dans sa différence, c'est à dire, montrer ce qui nous unit, sans mettre sa différence au premier plan).

- à toutes les françaises, celles de plus de cinquante ans, qui ont eu leur jeunesse avant 1968, avant la libération de la femme, et qui sont ulcérées de se sentir ainsi bafouées par des instances au pouvoir qui semblent ignorer ou qui font semblant d'ignorer les conséquences de leur position.

- aux parents qui confient leur enfant à l'école publique et qui sont attachés à la laïcité, contre toutes marques religieuses ostentatoires.

- à tous les immigrés intégrés, reconnaissants à la France pour les aides sociales, allocations, qu'ils n'auraient pas dans leur pays d'origine et qui pratiquent ou pas, en toute discrétion leur religion.

- à tous ceux dont la recherche spirituelle se trouve en dehors des religions dogmatiques (agnostiques, athées).

Monsieur Schweitzer, vous justifiez votre position derrière un vide juridique : « le législateur interdit le port du voile à l'école mais les mères voilées peuvent accompagner leur enfant à l'école ». Le législateur n'a pas prévu autre chose et si quelques esprits pervers s'engouffrent dans une fissure de la loi, ce n'est pas en votre pouvoir de régler ce problème. Votre interprétation est fallacieuse.

Je m'interroge sur la composition de votre commission : (sexe, âge, formation).

Immigrés italiens qui ont fui le fascisme dans les années 1920, mes grands parents, jeunes adultes, se sont empressés d'apprendre la langue du pays d'accueil. Bien sûr, le travail a été le vecteur qui a favorisé l'intégration, car ni le chômage ni l'assistantat ne donne de la dignité à l'individu.

Grâce à mes professeurs d'histoire, de français, de philosophie, j'ai fait mien cet héritage, des hommes et des femmes qui ont lutté, donné leur vie, ont participé à l'émancipation des consciences et à la culture du beau et du bien.

L'intégration relève du désir d'être intégré et des conditions qui sont offertes.

Lorsque l'on immigré dans un pays, c'est comme lorsque l'on est invité dans une maison. Par politesse, nous nous montrons respectueux vis à vis de nos hôtes. Vouloir imposer ses lois à un pays d'accueil c'est tout simplement vouloir le coloniser.

*Ce n'est pas parce que nous déplorons les erreurs de nos ancêtres, que nous devons payer la note de leurs erreurs. Tous les peuples se sont montrés, à un moment donné, prédateurs vis à vis d'un autre.*

En France, dans de grandes écoles, certains étudiants musulmans obtiennent que les cours du vendredi après midi soient supprimés. N'est-ce pas aberrant ?

Les bouddhistes ne demandent pas de jours fériés pour célébrer leur fête, ils s'arrangent avec les jours fériés donnés par le calendrier grégorien.

Lors de l'entretien sur France culture le 8 septembre 2007, avec un inspecteur d'Académie, celui-ci vous a éclairé par des exemples concrets, sur ce que notre tolérance engendre comme dégradations de liens entre les enfants et dans le fonctionnement des écoles.

Comment pouvez-vous mettre en parallèle les régimes alimentaires octroyés à des enfants malades dans les cantines scolaires et les exigences de communautés religieuses ? Si même les » têtes pensantes » sont dans la confusion, que va devenir notre société ?

.Si les instances au pouvoir sont contaminées par les valeurs véhiculées par une société marchande, lobotomisée, en perte symbolique, si le bien collectif est battu en brèche par des intérêts individuels, alors, il en est fini de notre humanité.

La société de consommation a fait exploser les limites, qu'elles soient éducatives, sociétales. Il est urgent de remettre des repères, de cultiver le beau, le bien, le spirituel, l'harmonie entre les hommes et avec la nature ; Cela peut se faire au delà des religions, sans tomber dans l'obscurantisme.

Comment pouvons-nous céder aux désirs d'une communauté dont les femmes sont considérées comme inférieures aux hommes ?

Toute civilisation meurt lorsque la société devient trop tolérante.

Par le manque de fermeté à défendre nos lois, nos institutions, fruits du sang d'hommes et de femmes qui se sont battus pour que leurs enfants vivent dans la dignité et la liberté, nous trahissons nos ancêtres, nous les assassinons une deuxième fois et donnons des armes à tous les intégristes, aux nationalistes fascistes.

Le résultat risque d'être le rejet de tous les étrangers et que notre pays ne soit plus une terre d'accueil pour ceux qui souffrent.

.  
Monsieur Schweitzer, auriez-vous un autre regard sur les plaintes de ces femmes voilées, si vous étiez une femme ?

Le rôle de votre commission est d'analyser ce que chaque plainte recèle comme déviance, comme symbole.

En espérant l'attention de toute la commission et une réponse de votre part,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Schweitzer, et Messieurs et Mesdames les membres de la commission, mes salutations les meilleures.